

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NYONS

Département de la Drôme

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS REGLEMENTAIRES

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-47
du Code Général des Collectivités Territoriales,

MAI – JUIN 2018

Hôtel de Ville – B.P. 103
26111 NYONS Cedex
Tél. : 04 75 26 50 00
mairiedenyons@nyons.com
www.nyons.com

Date de parution : 24 juillet 2018

Année 2018 – N°3

SOMMAIRE

La consultation de l'intégralité des actes publiés dans ce recueil peut être réalisée au Secrétariat Général de la Ville de NYONS.

DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2018

2018 - 06 - 54	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2018 AU PROFIT DES ASSOCIATIONS	P. 7
2018 - 06 - 55	SUBVENTIONS AU PROFIT DES COOPERATIVES SCOLAIRES	P. 12
2018 - 06 - 56	AFFAIRES FONCIERES Cession de parcelles entre le syndicat du Moulin du Canal de Vinsobres et la Mairie de Nyons	P. 12
2018 - 06 - 57	AFFAIRES FONCIERES Echange de parcelles entre la Commune de Nyons et l'ATRIR	P. 14
2018 - 06 - 58	ZAC DU GRAND TILLEUL Cession du lot n° 1 à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (C.C.B.D.P.)	P. 14
2018 - 06 - 59	ZAC DU GRAND TILLEUL Cession des lots n° 3 et n° 5 à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale (C.C.B.D.P.)	P. 15
2018 - 06 - 60	PROJET DE RESTRUCTURATION DE LA MAISON DE PAYS Fixation du montant de la prime à verser aux candidats retenus non lauréats	P. 16
2018 - 06 - 61	AFFAIRES DU PERSONNEL Convention de gestion de missions de Ressources Humaines entre la Commune et le CCAS	P. 16
2018 - 06 - 62	AFFAIRES DU PERSONNEL Création d'un Comité Technique et d'un CHSCT communs entre la commune et le CCAS	P. 17
2018 - 06 - 63	AFFAIRES DU PERSONNEL Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels	P. 17
2018 - 06 - 64	AFFAIRES DU PERSONNEL Délibération de mise à jour des règles de temps partiel	P. 18
2018 - 06 - 65	AFFAIRES DU PERSONNEL Modification du tableau du Personnel	P. 19

DECISIONS

- N° 38** du 9 mai 2018 relative à un marché avec l'entreprise ROFICOM SARL (SAINT FONS – 69190) pour les travaux d'extension et de modernisation du système de vidéoprotection de la ville de Nyons. Dépense : P. 21
Tranche ferme : 27 475,37 € HT
Tranche conditionnelle : 3 024,63 € HT
- N° 39** du 9 mai 2018 relative à un contrat avec l'entreprise ROFICOM SARL (SAINT FONS – 69190) pour la maintenance préventive et curative du système de vidéoprotection urbain de la ville de Nyons. Durée : 3 ans. Dépense : 5 890,00 € HT par an. P. 22
- N° 40** du 9 mai 2018 relative à une convention avec l'Etat pour le versement par la CAF de l'aide financière au titre de la gestion 2018 de l'aire d'accueil des gens du voyage. Montant provisionnel : 7 727,09 € (montant fixe : 5 651,87 € et montant variable : 2 075,22 €) qui sera versé en 8 mensualités de 965,89 €. P. 23
- N° 41** du 11 mai 2018 relative à un avenant de prorogation de la convention (cf. décision N° 8/2018 du 25 janvier 2018) avec la Cité Scolaire Barjavel-Roumanille pour la fourniture de repas à destination des élèves des écoles de Meyne et Sauve. Prorogation : du 6/07/2018 au 31/12/2018. Le reste étant inchangé. P. 24
- N° 42** du 16 mai 2018 relative à un marché à bons de commande avec l'Entreprise « Sébastien AUMAGE » (SAINTE JALLE – 26110) pour le fauchage des bords de routes et chemins communaux. Durée : un an à compter du 27/05/2018 (reconductible 2 fois maximum). Dépense : 15 280 € HT (montant annuel minimum 12 000 € HT et maximum 20 000 € HT). P. 25
- N° 43** du 22 mai 2018 relative à une convention avec l'Association « DE L'INDIVIDU » (SAHUNE - 26510), dans le cadre des temps périscolaires (TAPS), pour l'animation ponctuelle d'activités d'art plastique durant l'année scolaire 2017/2018, à l'Ecole élémentaire de Meyne, de 15h 30 à 16h 30 (Période 5), les lundis 18 et 25 juin. Dépense : 35 € par heure d'animation. P. 26
- N° 44** du 22 mai 2018 relative à un contrat de cession avec la Compagnie « EPI "C" TOUT » (SAINT SAUVANT – 86600), dans le cadre du festival « DIGUE DONDAINE » pour une prestation artistique « DEAM "BULLES" ATION », le samedi 26 mai sur la Promenade de la Digue. Dépense : 550 € TTC. P. 27
- N° 45** du 22 mai 2018 relative à une convention avec la Compagnie « OÙ RÊVENT LES ARBRES » (MONTLAUR EN DIOIS – 26310), dans le cadre du festival « DIGUE DONDAINE » pour la location d'un chapiteau, l'accueil des Compagnies et la régie technique de spectacles, le samedi 26 mai sur la Promenade de la Digue. Dépense : 3 200 € TTC (location de chapiteau : 2 000 € - régie technique : 400 € - frais de déplacement : 200 € - frais de montage du chapiteau : 600 €). P. 28
- N° 46** du 22 mai 2018 relative un contrat avec l'association « EX&CO » (NYONS) dans le cadre du festival « DIGUE DONDAINE » pour la présentation avec la Compagnie « FM 19.92 » d'une pièce chorégraphique « INSIDE », le samedi 26 mai Promenade de la Digue, et à l'occasion de la « FÊTE DE LA MUSIQUE », le jeudi 21 juin sur la Place du Docteur Bourdongle. Dépense : 400 € TTC. P. 29
- N° 47** du 22 mai 2018 relative à une convention avec le Collectif « SUBITO PRESTO » (APT – 84400), la Compagnie « IREAL » (BOURDEAUX – 26460), la Compagnie « Emilie VALANTIN » (LE TEIL – 07400) et la Compagnie « TOUR DE CIRQUE » (CREST – 26400), dans le cadre du festival « DIGUE DONDAINE » pour une représentation de leur spectacle respectif le samedi 26 mai, « COTA-COTE » à 11 H 00, « HISTOIRE DE POCHE » à 14 H 00, « L'OURS ET LE ROITELET » à 16 H 00, « DERRIERE LA PORTE » à 18 H 00, Promenade de la Digue. P. 30
Dépense :
. Collectif « SUBITO PRESTO » : 972 € TTC
. Compagnie « IREAL » : 660 € TTC
. Compagnie « Emilie VALENTIN » : 891,47 € TTC
. Compagnie « TOUR DE CIRQUE » : 1 000 € TTC
Tarif : 7 € par représentation, 10 € les deux spectacles. Gratuit pour les moins de 12 ans.
- N° 48** du 17 mai 2018 relative à un avenant n° 1 au contrat avec la Société « OTIS – AGENCE DE GRENOBLE » (EYBENS – 38320) pour la maintenance des ascenseurs et élévateurs PMR de la commune, concernant la prise en compte de l'ascenseur du groupe scolaire de Sauve à partir du 1^{er}/06/2018 au lieu du 26/09/2018. Le reste étant inchangé. P. 32
- N° 49** du 17 mai 2018 relative à un avenant n° 1 au contrat avec la Société « E2S SAS » (VILLEURBANNE – 69625), pour la vérification annuelle des chaufferies des bâtiments communaux et le ramonage des conduits, après la mise à jour des installations. Moins-value de 1 048 € TTC. P. 33

N° 50 du 29 mai 2018 relative à une cession à M. Jean-Marc POIGNANT (NYONS) de 10 lampes d'occasion de type industriel et provenant des ateliers communaux. Recette : 200 €.	P. 34
N° 51 du 29 mai 2018 relative à un contrat avec « EMSYS SARL » (NÎMES – 30000) dans le cadre de l'analyse des offres pour le système de vidéoprotection de la ville de Nyons, pour une mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Dépense : . Tranche ferme : 1 600 € HT (- Analyse des offres : 1 200 € HT - Rédaction du rapport : 400 € HT) . Options : 1 200 € HT (- Assistance à la négociation : 400 € HT - Présentation du rapport et assistance lors de la CAO : 800 €HT)	P. 35
N° 52 du 28 mai 2018 relative à un marché à bons de commande avec l'entreprise « FAR SARL » (ECHIROLLES – 38130) pour les travaux d'entretien et de réfection de la signalisation horizontale. Durée : un an reconductible deux fois maximum à compter du 27/05/2018. Dépense : 17 476,60 € HT (montant annuel minimum 8 000 € HT et maximum 24 000 € HT).	P. 36
N° 53 du 28 mai 2018 relative à un marché avec l'entreprise « NYONS LOCATION » pour l'achat d'une chargeuse d'occasion. Dépense : 24 800 € HT.	P. 37
N° 54 du 4 juin 2018 relative à un contrat d'animation musicale avec l'ensemble vocal « MONALISA » (LA ROCHE SUR LE BUIS – 26170), dans le cadre de « NYONS EN SCENE » à l'occasion de la « FETE DE LA MUSIQUE » pour une déambulation, le jeudi 21 juin, de la place Jules Laurent à la place de la Libération, de 19 h à 21 h. Dépense : 500 € TTC.	P. 38
N° 55 du 4 juin 2018 relative à un contrat de cession avec la Compagnie « COUR EN L'AIR » (VALREAS – 84600), dans le cadre de « NYONS EN SCENE » à l'occasion de la « FETE DE LA MUSIQUE », pour un concert intitulé « LA BELLE LURETTE », le jeudi 21 juin, sur la place Jules Laurent à 20 h 30. Dépense : 650 € TTC.	P. 39
N° 56 du 4 juin 2018 relative à une convention avec le « CFPPA » (NYONS) dans le cadre de la « FETE NATIONALE » pour l'hébergement des 11 artistes et techniciens du groupe « LES BARBARINS FOURCHUS », pour la nuit du 14 au 15 juillet 2018. Dépense : 55 € TTC.	P. 40
N° 57 du 4 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « LES BARBARINS FOURCHUS » (GRENOBLE - 38000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » à l'occasion de la « FETE NATIONALE » pour le bal rock'n'roll du groupe « LES BARBARINS FOURCHUS », le samedi 14 juillet dès 21 h 30, place de la Libération Nord. Dépense 3 700 € TTC. Concert gratuit.	P. 41
N° 58 du 8 juin 2018 relative à une convention avec l'association « GRAINES DE SOLEIL » (LA ROCHE SUR LE BUIS – 26170) pour l'organisation du festival « LES PETITS PESTACLES » les mercredis du 18 juillet au 15 août 2018 à 18 h 00, Préau de l'école de Meyne. Dépense : 1 350 € (1 200 € de cachet + 150 € pour les repas des artistes).	P. 42
N° 59 du 11 juin 2018 relative à un contrat avec la Société « BERGER LEVRAULT » (BOULOGNE BILLANCOURT – 92100) pour l'achat et la maintenance d'un nouveau logiciel de gestion de Ressources Humaines. Durée du contrat : un an reconductible deux fois. Dépense : Achat : 14 788,00 € Maintenance : 2 319,17 €	P. 43
N° 60 du 12 juin 2018 relative à un avenant n° 3 au contrat de bail administratif avec la SAS « ATELIER CRÉABOIS », pour la location d'un atelier (N° 5) d'une superficie de 252 m ² , situé au rez-de-chaussée de la Pépinière d'Entreprises. Durée : un an, soit du 18/06/2018 au 17/06/2019. Loyer mensuel : 700 € charges comprises.	P. 44
N° 61 du 20 juin 2018 relative à un marché à bons de commande avec l'entreprise SARL FAYARD (LE THOR – 84250) pour l'élagage, l'abattage et le dessouchage d'arbres de la ville. Durée : un an (reconductible deux fois maximum). Dépense : 26 481 € HT (Montant minimum : 5 000 € HT – Montant maximum : 18 000 € HT).	P. 45
N° 62 du 20 juin 2018 relative à un avenant n° 3 au contrat de bail administratif avec l'Association « Pays Une Autre Provence » pour la location d'un local (n° 6) d'une superficie de 55,60 m ² , situé au rez-de-chaussée. Durée : un an, soit du 1 ^{er} /07/2018 au 30/06/2019. Loyer mensuel : 310 € charges comprises.	P. 46
N° 63 du 20 juin 2018 relative à une convention avec M. Vincent DUPONT, dans le cadre d'un projet de construction de quatre maisons mitoyennes (PC026.220.18N0014), sur la parcelle BD n° 436, située lieu-dit Champ Quartier, pour le transfert de la réalisation et du financement de l'extension du réseau électrique pour alimenter la construction projetée.	P. 47
N° 64 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « BOTTLENECK PROD » (LYON - 69005), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « TOONAH », le samedi 7 juillet dès 21 h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 519 €. Concert gratuit.	P. 48

N° 65 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec le Collectif « ROULOTTE TANGO » (SAINT ETIENNE - 42000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « TUMBA TANGO TRIO », le mardi 10 juillet à 21 h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 351 €. Concert gratuit.	P. 49
N° 66 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « MUSIQUE EN GRANDES ECOLES » (PALAISEAU - 91128), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « MUSIQUE EN GRANDES ECOLES », le jeudi 12 juillet à 21 h 00, Eglise Saint Vincent. Dépense : 1 000 €. Concert gratuit.	P. 50
N° 67 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'EURL « DIAPASON PRODUCTIONS » (BEDARRIDES - 84370), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « ADRIANS BURNS TRIO », le mardi 17 juillet à 21 h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 890,42 € TTC. Concert gratuit.	P. 51
N° 68 du 21 juin 2018 relative à une convention de prestation avec l'Association « ECOLE DE MUSIQUE DE VALREAS » (VALREAS - 84600), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert « MANDELA DAY CENTENARY » de l'ensemble vocal « SWING LOW QUINTET », le jeudi 19 juillet à 21 h 00, dans les jardins de l'IMO. Dépense : 600 € TTC. Concert gratuit.	P. 52
N° 69 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « JFG ORGANISATION » (ARLES - 13200), dans le cadre de « FESTIV'ETE » et des « OLIVADES » pour un concert et une déambulation musicale du groupe « LE CONDOR », le samedi 21 juillet à 18 h 30 et 21 h 30, dans les rues et sur la place de la Libération Sud. Dépense : 1 800 € TTC. Concert gratuit.	P. 53
N° 70 du 21 juin 2018 relative à un contrat d'engagement avec l'Association « FESTIVAL DES CHŒURS LAUREATS » (VAISON LA ROMAINE - 84110), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert de l'ensemble vocal de Jakarta « ARCHIPELAGO », le mardi 24 juillet à 21 h 00, à l'église Saint Vincent. Dépense : 1 950 € TTC. Concert gratuit.	P. 54
N° 71 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « BROUHAHA FABRIK » (VALENCE - 26000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « MAGNETIC ORCHESTRA & VIVIANE GINAPE », le jeudi 26 juillet à 21 h 00, place Jules Laurent. Dépense : 868 € TTC. Concert gratuit.	P. 55
N° 72 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « COCO SUNSHINE », le samedi 28 juillet à 21 h 00, place Libération Sud. Dépense : 1 179,50 € TTC. Concert gratuit.	P. 56
N° 73 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « TOUT EN MESURE » (PARIS - 75003), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert, le mardi 31 juillet à 21 h 00, à l'église Saint Vincent. Dépense : 1 000 € TTC. Concert gratuit.	P. 57
N° 74 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « COMPAGNIE DU PHONOGRAPHE » (THANN - 68800) dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « LES BARBOOZES », le jeudi 2 août à 21 h 00, place Libération Sud. Dépense : 1 285 € TTC. Concert gratuit.	P. 58
N° 75 du 21 juin 2018 relative à un contrat de cession avec l'Association « COLLECTIF SCENE ET RUE » (AVIGNON - 84000), dans le cadre de « FESTIV'ETE » pour un concert du groupe « THE YELLBOWS », le samedi 4 août à 21 h 00, place du Docteur Bourdongle. Dépense : 1 750 € TTC. Concert gratuit.	P. 59
N° 76 du 29 juin 2018 relative à un contrat avec la société OTIS – AGENCE GRENOBLE (EYBENS- 38820) pour un abonnement mensuel de la ligne GSM de l'ascenseur de l'hôtel de ville et l'élévateur de personnes à mobilité réduite de la Maison des Services Publics. Dépense : 261,60 € HT pour les deux installations GSM.	P. 60

ARRETES

N° 96 du 2 mai 2018 portant règlement intérieur de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage	P. 62
N° 123 du 31 mai 2018 portant réglementation générale de la circulation et du stationnement rue de la Maladrerie, Place Jules Laurent, Pont Roman, Four à Chaux, Chemins de la Mine et des Vivandes	P. 66
N° 134 du 7 juin 2018 relatif au stationnement et à la circulation dans les rues piétonnes de la Résistance et des Déportés du 31/03 au 4/11/ 2018	p. 68

* * * * *

